

Ligue AUVERGNE-RHONE-ALPES

Maison régionale des sports

68 avenue Tony Garnier

69007 LYON

## Lettre d'acceptation du juge-arbitre

Je soussignée Nathalie PARAVY demeurant à CHATONNAY (38), licenciée au club T.T. BOURGOIN-JALLIEU (38) 01380005, licence n°9222333, juge-arbitre JA3, certifie avoir pris connaissance du règlement du tournoi National B Tennis de Table La Tronche Meylan Grenoble prévu le 8 et 9 juin 2024 et en particulier :

- Du nombre de tables disponibles
- Du nombre maximum de joueurs par tableau
- De l'horaire de début de chaque tableau
- De l'horaire maximum de la finale de chaque tableau
- De noter les numéros de licence sur les poules et sur les tableaux
- De faire remonter les résultats parties sous S.P.I.D

Je vous informe que les résultats du tournoi seront saisis sur S.P.I.D par :

PARAVY Nathalie JA3 / spider

J'accepte par la présente de juge-arbitrer ce tournoi, à des conditions déjà convenues avec l'organisateur.

Je m'engage à renvoyer mon rapport dûment complété à la ligue et à la fédération dans les plus brefs délais.

A CHATONNAY, le 26/02/2024

